

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 29 février 2024, sous la présidence de M. Alain BAZILLE, deuxième vice-président, en présence de M. Philippe LERAÏTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'autoriser le Directeur Général à :

- Ouvrir une enveloppe d'un montant maximum de 60 000 € HT pris en charge par l'EPF Normandie, pour le travail préalable de préparation et de consolidation des données (production d'un outil d'analyse de capacité de réemploi des sites, apport de données, mise en compatibilité de la base au format du CNIG, ...),
- Ouvrir une enveloppe d'un montant maximum de 200 000 € HT pris en charge par l'EPF Normandie, pour développer l'observatoire des friches et son actualisation, alimentation et animation sur une durée de 2 ans,
- Signer, le cas échéant, les avenants nécessaires à la convention cadre relative au recensement et à la création d'un observatoire des friches en Normandie.

Le deuxième Vice-Président du Conseil
d'Administration de l'E.P.F. Normandie,

Alain BAZILLE



19 MARS 2024

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,

**Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales**



Philippe LERAÏTRE

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL


